CA1 EA965 Cllf #29 mai 1987 DOCS

f Canada et l'Amgue



Le Premier ministre canadien Brian Mulroney en Afrique

Culture et communication

Supplément

Lutte contre l'apartheid

Trimestriel, Numéro 29, Mai 1987-

La Francophonie

Ciment de la coopération internationale

PRES le premier sommet francophone qui s'est tenu à Versailles en France au mois de février 1986, rendez-vous a été pris à Québec au Canada à l'automne prochain.

D'ores et déjà, cette future grande rencontre qui réunira, de nouveau, les chefs d'Etat ayant en commun l'usage de la langue française, se prépare avec intensité.

L'objectif est de faire prospérer un patrimoine commun pour la communauté du monde la plus diverse.

L'idée d'organiser l'espace francophone, en effet, n'est pas nouvelle. Déjà dans les années 60, avec la mise en place de l'Union Africaine et Malgache par l'ancien président Léopold Sédar Senghor, la perspective d'une communauté francophone devenait une réalité en Afrique noire.

Cette volonté sera appuyée par les efforts constants entrepris de l'autre côté de l'Atlantique. L'idée de la Francophone fait alors son chemin au Canada. C'est de là, d'ailleurs, qu'elle prendra son nouvel essor.

C'est ainsi que peu à peu, à travers le monde, il y a une résurgence autour du projet de la Francophonie. Il n'est plus seulement l'affaire de quelques intellectuels. Mais, en réalité, aujour-d'hui, la fulgurante progression de l'espace francophone est due à un recentrage de la question.

Certes, en dépit des menaces linguistiques du monde anglo-saxon, le monde francophone fait face. Mieux, il y a même lieu d'être optimiste pour l'avenir de l'expression française. En effet, outre les 120 millions de personnes qui, en 1987, parlent français les statistiques projettent pour l'an 2000 le chiffre de quelque 170 à 200 millions d'individus s'exprimant en langue française dans la répartition suivante: 52,6 % pour l'Afrique, 39,4 % pour l'Europe, 7,4 % pour l'Amérique et 0,7 % pour l'Asie. Ainsi dans les quatorze prochaines années,

Banque internationale d'information

Dans le cadre de l'application des décisions du premier sommet de la Francophonie tenu à Paris en février 1986, le Canada a initié un projet important visant à constituer une banque internationale d'information sur les Etats francophones.

Ce projet vise essentiellement à regrouper des informations bibliographiques sur les Etats membres, extraites des fichers manuels et informatisés, le cas échéant, des bibliothèques nationales, universitaires et spécialisées de chaque pays, à les traiter et à les rendre accessibles aux Etats membres en assurant une diffusion sur divers supports conformément aux structures d'accueil particulier à chaque pays.

Dans le contexte du somet de la francophonie et l'échelle internationale, ce projet d'inventaire bibliographique est important dans la mesure où sa réalisation permettra aux pays de la francophonie de normaliser la saisie, le traitement et la diffusion des données bibliographiques en vue d'un accès universel aux documents.

la langue française devrait progresser plus que toute autre langue indoeuropéenne, l'anglais y compris.

Mais pour relever le défi francophone nouveau, la voie s'est ouverte sur le pragmatisme. L'organisation de l'espace francophone, aujourd'hui, signifie l'élaboration de plans de développement en prenant en considération les données culturelles propres à chaque société. Ne dit-on pas que le développement culturel est le correctif qualitatif de... tout développement.

La promotion de la Francophonie est sûre, maintenant, dans la mesure

où elle repose sur la promotion culturelle de chaque pays. En effet, la Francophonie est synonyme d'utilisation commune de la langue française et non de maintien de tutelle quelconque.

Partant de cette considération, la langue française devient un instrument de dialogue des cultures, de la recherche et de la communication internationale. C'est dans ce sens qu'il faut approuver aussi la décision des pays francophones de lier une nécessaire solidarité avec les autres langues et de la latinité et de l'arabe par des enseignements réciproques.

Marie Louise BENGA Journaliste sénégalaise

Formation à distance au management

L'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature du Sénégal, l'Ecole nationale d'Administration de Côte d'Ivoire et l'Ecole nationale d'Administration publique du Québec viennent de démarrer un projet pilote de formation à distance aux techniques du management adopté dans le cadre du premier Sommet de la Francophonie, tenu en février 1986, à Versailles. Le Canada s'est vu confié la mise en œuvre du projet dont l'objectif est d'assurer, par le biais de technologies appropriées, la formation continue des cadres gestionnaires.

Conformément aux protocoles d'entente, le «programme intégré de management» sera appliqué par le moyen des techniques de vidéocommunications mises au point par la Télé-Université du Québec et la Corporation pour l'avancement des nouvelles approches des langues.

Ce programme d'une durée de 90 heures est une première et le dégré de sa réussite pourrait bien influencer l'utilisation des médiats pour l'enseignement à distance dans les années futures.

Un ami d'Afrique

Le Premier ministre Brian Mulroney en tournée africaine

E Premier ministre du Canada, le Très Honorable Brian Mulroney a effectué une visite en Afrique, du 27 janvier au 2 février 1987. Son périple l'a d'abord conduit au Zimbabwé du 27 au 30 janvier, puis au Sénégal, du 31 janvier au 2 février 1987.

Le Premier ministre Brian Mulroney, hôte officiel du Premier ministre du Zimbabwé Robert Mugabé, a été reçu par le Président de la République Canaan Banana. Il a eu également l'occasion de s'entretenir avec le Président Kenneth Kaunda de Zambie et le Président Quett Masiré du Botswana qui se sont déplacés à Victoria Falls pour le rencontrer.

Par la suite, au Sénégal où le Premier ministre a été accueilli par le Président de la République Abdou Diouf, il a rencontré deux autres leaders africains, le Président Moussa Traoré du Mali et le Président Maaouya Ould Sidi Ahmed Taya de la Mauritanie.

Cette visite, la première du Premier ministre Brian Mulroney en Afrique, s'inscrit résolument dans le contexte des préoccupations du Canada concernant ses relations actuelles avec l'Afrique, à savoir : la crise en Afrique australe, la situation économique difficile du continent et la préparation des sommets du Commonwealth et de la MOTO BOOLAND DATTA

Accueil digne d'un chef d'Etat au Premier ministre canadien, Brian Mulroney à son arrivée au Sénégal.



PHOTOS MAGUETTE NODOY

francophonie qui se tiendront au Canada au courant de l'année 1987.

Le Premier ministre a reçu un accueil des plus chaleureux au Sénégal, comme au Zimbabwé où les Chefs d'Etat et les populations lui ont témoigné leur amitié pour le Canada.

Au cours d'une séance spéciale de l'Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), tenue à Dakar, le 3 janvier, le Premier ministre a pu confirmer aux trois Chefs d'Etat réunis que le Canada participera aux volets Energie et Agriculture pour la phase après-barrage des projets de l'organisme.

M. Mulroney a également réaffirmé à son hôte le Président Abdou Diouf la volonté du Canada de maintenir l'important programme de coopération avec son pays. Cinq nouveaux projets d'une valeur totale de 29 millions de dollars ont ainsi été annoncés, soit :

— un programme d'assistance à la pêche artisanale susceptible d'aider les pêcheurs sénégalais à améliorer leurs techniques de production, de conservation, de transformation et de commercialisation de leurs prises;

— un projet de foresterie rurale à Kolda visant à accroître la participation des populations rurales à la gestion et à



PHOTOS/MAGUETTE NDOYE

l'exploitation rationnelle des forêts dans le Sud du Sénégal;

— un projet de conservation des terroirs du littoral afin de protéger la région côtière contre l'avancée des dunes de sable par l'aménagement des bandes boisées et afin de favoriser la mise en valeur des cuvettes maraîchères:

— un programme de formation et de perfectionement comportant en-

■ Le Premier ministre canadien et son épouse ont visité le projet autonome de fixation des dunes du Gandiolais, dans le nord du Sénégal. Le projet comprend un volet principal portant sur la fixation des dunes maritimes et la protection des voies d'accès.

Double cérémonie pour le Premier ministre et son épouse démontrant l'engagement du Canada à lutter à côté du Sénégal contre l'avancée du désert et la sécheresse : le Premier ministre a planté un arbre symbolique et son épouse a inauguré un puits dans le village de Léona.







viron 75 bourses pour les études au Canada, au Sénégal et dans des pays du tiers-monde, ainsi que des stages de formation technique, de recyclage et de perfectionnement à l'intention des secteurs publics et privés, et enfin

— un programme conjoint d'exploration entre la Corporation Pétro-Canada pour l'assistance Internationale (CPCAI) et la Société pétrolière nationale du Sénégal (PETROSEN).

Par ailleurs, le Sénégal a accepté l'offre d'un moratoire de 5 ans sur la dette canadienne au développement, se prévalant ainsi d'une nouvelle politique mise à l'avant par le Canada lors de la Session spéciale des Nations Unies sur l'Afrique, tenue à New York, en mai 1986.

Divers autres projets ont aussi été annoncés pour le Mali (notamment pour la lutte anti-acridienne de 1987 et la ligne de transmission Bamako-Ségou) et la Mauritanie.

Le Premier ministre Brian Mulroney a aussi fait part de l'intention du Canada de s'associer plus étroitement aux programmes d'immunisation des enfants, poursuivis dans chacun de ces trois pays, par l'octroi de subventions nouvelles totalisant 1,5 million de dollars.

La visite du Premier ministre a été un immense succès qui a rappelé, s'il en était besoin, l'intérêt que le Canada porte au continent africain dans le contexte global de sa politique étrangère, et en particulier, l'appui important qu'il est disposé à continuer à fournir dans la lutte pour le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud. Ce thème et plusieurs autres sujets de nature politique et économique ont fait l'objet de discussions approfondies entre le Premier ministre Brian Mulroney et ses interlocuteurs africains tout au long de la visite.

Au terme de cette importante et historique visite, le Canada apparaît, de plus en plus, comme un partenaire de choix pour les pays africains, tant sur les plans économique et politique que pour ce qui est de la mise en œuvre de leurs stratégies respectives de développement.

Le Premier ministre a, par ailleurs, reçu la confirmation des Chefs d'Etats rencontrés de leur participation aux Sommets de la francophonie et du Commonwealth qui auront lieu au Canada en septembre et octobre 1987. Le Canada a été félicité pour son rôle dans la lutte contre l'apartheid, de même cour son action en faveur du développement des pays africains.



• Au Sénégal, le Premier ministre Mulroney a eu des entretiens fructueux, empreints de grande cordialité, avec le Président Abdou Diouf du Sénégal ainsi qu'avec les Pésidents Moussa Traoré du Mali et Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya de Mauritanie.



Culture et communication

Un voyage sous les signes de la francophonie



■ La Vice-Première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec Mme Lise Bacon a invité personnellement le président Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire ainsi que les homologues africains francophones de celui-ci à venir assister au second Sommet de la francophonie qui aura lieu à Québec du 2 au 4 septembre 1987.

A francophonie reste aujourd'hui le mortier qui scellera pour de bon l'amitié liant les Québécois et les Sénégalais. Ils auront à cœur de la développer davantage pour faire face aux problèmes de survie et de préservation de leur identité». C'est ainsi que le journaliste sénégalais Djib Diédhiou introduit au quotidien Le Soleil la visite de la Vice-Première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec Mme Lise Bacon au Sénégal. Mais cette référence à la francophonie en tant que mortier et lien d'amitié est aussi valable pour les autres pays africains que Mme Bacon a visités à l'occasion de sa tournée africaine qui l'a conduite successivement en Algérie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Maroc.

La mission de Mme Bacon qui s'effectuait dans le respect des valeurs culturelles et des choix de chacun des peuples, restait conforme aux résolutions du Premier Sommet de la francophonie tenue à Versailles en février 1986: consolider les acquis de la francophonie et élaborer les voies et moyens concrets pour établir un programme d'échanges et de coopération dans plusieurs secteurs de la culture et des communications.

En Algérie, Mme Bacon a présidé à l'ouverture officielle des Journées culturelles canadiennes qui se tenaient du 9 au 13 février à Riad El Feth, avec un programme riche et varié: des projections de films des années '70 et

'80, des rencontres-débats (sur «La littérature québécoise, des origines à nos jours», par le professeur Aurélien Boivin, et «Le peuple des nuits» par l'anthropologue Michel Therrien), des chansons par Michel Maclean, un récital de piano par Louise Bessette, et cinq expositions retraçant les multiples visages du Canada.

Lors de son séjour à Alger, Mme Bacon a eu des entretiens avec le ministre de la Culture et du Tourisme M. Bonalem Bessaih. Rappelons que le Canada et le Maroc ont signé récemment, à Ottawa, un accord de coopération dans le domaine du tourisme. Cet accord stipule la création de deux sociétés d'économie mixte chargées de canaliser et d'élargir l'ensemble des problèmes de coopération dans le domaine du tourisme.

Au Sénégal, la seconde étape de sa tournée africaine, Mme Bacon a eu une audience avec le Président Abdou Diouf qu'elle a invité personnellement à assister au Sommet de la francophonie à Québec, en septembre prochain. Elle s'est également entretenue avec le ministre des Affaires étrangères M. Ibrahima Fall, le ministre de l'Education nationale M. Iba Der Thiam et le président de l'Assemblée Nationale Dr. Daouda Sow. Elle a aussi eu une séance de travail avec le ministre de la Culture M. Makhily Gassama et ses collaborateurs, au terme de laquelle il a été signé un procès-verbal portant sur le programme de coopération et d'échanges culturels entre le Québec et le Sénégal en 1987-88.

Mme Bacon a également présidé au vernissage de l'exposition de la «Nouvelle tapisserie québécoise», le 11 février, avant d'assister le lendemain, le 12 février, à la soirée de gala au Théâtre national Daniel Sorano comportant l'ouverture d'une exposition de photographies sur le Québec et la projection du film «La Guerre des Tuques». Mme Bacon a également été l'invitée du «Club Nation et Développement» où elle a fait une importante intervention sur le thème de la «Francophonie et la coopération internationale».

Après le Sénégal, c'était le tour de la Côte d'Ivoire d'accueillir Mme Bacon et sa suite, du 15 au 18 février.

Comme au Sénégal, en Côte d'Ivoire Mme Bacon a rencontré de nombreuses hautes personnalités dont notamment le Président M. Félix Houphouet-Boigny à qui elle a présenté la même invitation d'assister au Sommet de la francophonie de Québec qu'elle avait faite au Chef de l'Etat sénégalais.

Elle a également eu dans son pro-



Au Sénégal, Mme Lise Bacon a présidé au vernissage de l'exposition de la «Nouvelle tapisserie québécoise» qui s'est tenue à Dakar au Musée dynamique du 11 au 25 février. «La communication et la culture sont les véhicules privilégiés pour deux pays amis qui veulent mieux se connaître», a dit Mme Bacon à l'occasion de l'inauguration de cette exposition.

gramme des entretiens avec le ministre de la Recherche scientifique M. Alhassane Ndiaye, le ministre de l'Education nationale M. Balla Keita, le ministe de la Promotion de la Femme Mme Aka-Anghui et le ministre de l'Information, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports M. Laurent Dona Fologo.

Au terme de ces entretiens, on peut conclure que le Canada et la Côte d'Ivoire vont développer encore davantage la coopération dans le domaine de la culture, de l'éducation et la recherche scientifique. Ainsi nombreux sujets ont été abordés à l'occasion de ce séjour fructueux : la construction d'une Maison de la culture où le Canada pourrait apporter son concours dans la formation des animateurs et la mise en place de son équipement, la volonté d'approchement dans le domaine de l'édition, l'assistance à la formation des étudiants ivoiriens et des formateurs dans les domaines scientifique, en agronomique, océanographique et de foresterie, ainsi que le domaine de la communication.

La visite de Mme Bacon en Côte d'Ivoire n'a pas manqué de couleurs locales. En effet, Mme Bacon a été faite citoyenne d'honneur, à Ngathy et à Débrimon, de la communauté Adioukrou. Ainsi Mme Bacon fait désormais partie de la génération M'borman de Débrimon, classe d'âge entre 40 et 50 ans, qui selon la tradition Adioukrou, est la classe exécutante du pouvoir retenu par la classe de N.Djoroman, regroupant les doyens du village.

La demière étape de la tournée de



Mme Bacon et sa suite a été le Maroc, du 20 au 24 février, avec un programme aussi intense et fructueux que dans les autres pays visités.

En plus du Premier ministre, Dr. Azeddine Laraki, Mme Bacon a rencontré le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération M. Abdellatif Filali ainsi que le ministre des Affaires culturelles M. Mohamed Benaissa avec qui Mme Bacon a soulevé les dossiers de la coopération culturelle et du prochain Sommet de la francophonie. Les responsables marocains ont manifesté un intérêt particulier pour le domaine de l'audio-visuel.

Rappelons que le Maroc a organisé, du 15 au 20 avril 1986, les Journées du cinéma marocain au Québec. Plusieurs réalisateurs marocains y ont assisté à la présentation des films marocains dont les titres tels que «Zeft», «Poupées de roseau», «Al hal» et «Grand voyage» étaient inscrits au programme.

Mme Bacon et son homologue marocain M. Benaissa ont signé, au terme de leurs réunions de travail, un procès verbal reprenant les différentes voies de la coopération envisagée entre le Québec et le Maroc. Il a été convenu de l'échange d'une documentation dans différents secteurs tels la construction de musées, la bibliothèque nationale, les bibliothèques ambulantes et les échanges artistiques et culturels sans oublier le réseau des communications.

Par ailleurs, le Québec a souhaité voir un groupe musical marocain participer au Festival d'été de Québec 1987 et a exprimé le désir de voir des Québécois prendre part à des manifestations culturelles marocaines en 1987.



• Mme Lise Bacon entourée des habitants de l'île de Gorée, site historique de la traîte négrière, qu'elle a voulu visiter.



 A Dakar, Mme Bacon a également visité une exposition de photos sur le Québec.



Le ministre de la Culture du Sénégal M. Makhily Gassama a offert un cadeau à Mme Lise Bacon à l'occasion d'une visite de travail. Il a qualifié le programme de coopération et d'échanges proposé par le Québec de «riche, dense et concret».

La tournée africaine de la Vice-Première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec Mme Lise Bacon a été riche en promesses et résultats concrets dans les divers secteurs de la coopération culturelle avec les pays visités.

Toutefois, ce n'est qu'à l'occasion du Sommet de la francophonie de Québec, en septembre prochain, que toutes les promesses et projets pourront être clarifiés et institués, de manière plus défintive. Le voyage de Mme Bacon a donc été, à plus d'un titre, une invitation adressée aux Chefs d'Etat des pays africains francophones d'assister à ce Sommet qui aura pour objectif essentiel de mettre en place les outils de la coopération culturelle et technique sous les signes de la francophonie, et de sceller un idéal commun qu'est l'usage de la langue française.

PHOTO EDOUARD DIATTA

SUPPLEMENT

Lutte contre l'apartheid

«Le rôle du Canada en Afrique australe»*

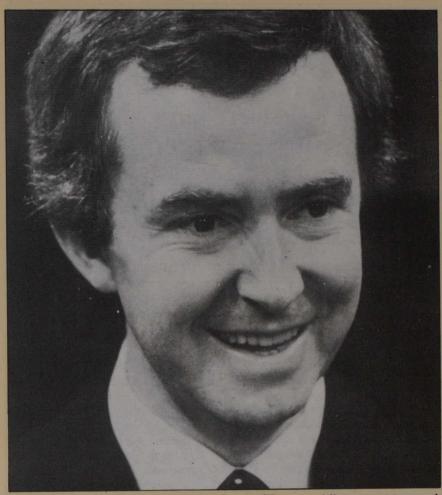
La tradition veut qu'un orateur invité à une conférence, en félicite les organisateurs, mais ce n'est pas pour respecter cette tradition que je veux aujourd'hui saluer la détermination dont vous faites preuves pour élargir la coalition contre l'apartheid. Ce qui est nouveau aujourd'hui, ce n'est ni l'odieux de l'apartheid ni l'indignation qu'il suscite, mais bien la cristallisation de l'opinion mondiale au point que le régime de Prétoria ne peut plus l'ignorer. Nous nous devons de trouver des moyens efficaces et soutenus d'accroître les pressions en faveur du changement. A l'évidence, les qouvernements devront prendre de nouvelles mesures, mais il faut reconnaître que les pressions ont jusqu'ici tiré leur force de l'appui croissant de l'opinion internationale. Le régime de Prétoria peut affecter de mépriser les actions politiques de ses adversaires déclarés, mais il ne peut ignorer un consensus qui ne cesse de grandir avec l'arrivée de nouveaux critiques, dont certains étaient restés jusqu'ici silencieux ou consentants, d'autres calculant que l'apartheid, en plus d'être immoral, nuit aux affaires. Cela dit, j'aimerais discuter de quelques-uns des défis que nous devrons relever pour élargir le consensus canadien contre l'apartheid.

Je commencerai toutefois par vous rappeler la position du gouvernement canadien. Le Premier ministre l'a exposée clairement dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 23 octobre 1985. Permettez-moi de vous citer deux phrases clés de ce discours :

«Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. S'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'apartheid, nous n'aurons peut-être pas d'autres solutions que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud».

C'est dans cet esprit que le Premier ministre a joué un rôle de chef de file lors des réunions du Commonwealth à Nassau et à Londres; nous avons également abordé la question de l'apartheid au Sommet économique, à la réunion de fondation de la Francophonie, et dans le cadre d'innombrables entretiens bilatéraux. Le Canada a appliqué toutes les sanctions dont sont convenus les chefs de gouvernement du Commonwealth aux réunions de Nassau et de Londres. Ainsi, nous avons interdit les liaisons aériennes, les nouveaux investissements, les importations de produits agricoles, les nouveaux prêts, la promotion du tourisme, les importations d'uranium, de charbon, de fer et d'acier et imposé des restrictions sur les visas. Nous avons également dénoncé un accord de longue date concernant la double imposition. Le Premier ministre s'est rendu en Afrique australe pour témoigner de notre appui aux Etats de la ligne de front et pour

^{*} Notes pour une allocution prononcée par le Très Honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada devant le Conseil canadien pour la Coopération internationale, Montréal, le 28 février 1987.



 Le très Honorable Joe Clark, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

annoncer des mesures concrètes d'aide.

Nous entendons continuer de jouer un rôle de premier plan en prenant nous-mêmes de nouvelles mesures, en cherchant à organiser une action concertée de plusieurs gouvernements et en persuadant nos amis et alliés de prendre des mesures contre l'apartheid.

Le Premier ministre et moi-même avons consacré à la recherche de movens pour lutter contre l'apartheid plus de temps qu'à toute autre question internationale. Les conversations qu'il a eues ce mois-ci en Afrique ont conforté M. Mulroney dans sa conviction que le Canada doit tout faire pour mettre fin à ce régime odieux. Le Premier ministre, le ministre des Affaires extérieures et le gouvernement du Canada sont fermement résolus à réaliser cet objectif. Les Etats de la ligne de front le savent, tout comme les pays tels que l'Inde qui partagent notre point de vue sur cette question; notre position est également connue des dirigeants d'autres pays occidentaux, qui ont peut-être une perception différente des moyens qu'il faut prendre pour venir à bout de l'apartheid.

Nous avons pris d'entrée deux décisions stratégiques. En premier lieu, pour être à même d'exercer une influence réelle dans la lutte contre l'apartheid, nous avons établi clairement notre position de dernier recours: si tous nos efforts restent vains, nous romprons nos relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud. Par ailleurs, nous avons décidé que le Canada serait en mesure de jouer un plus grand rôle dans la lutte contre l'apartheid en encourageant l'accroissement continu des pressions internationales plutôt qu'en mettant fin brutalement et de façon spectaculaire à ses relations avec l'Afrique du Sud. L'influence que nous exerçons dans la communauté internationale est plus importante que nos échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud, et nous entendons user toujours davantage de cette influence tout en limitant graduellement ces échanges.

Les Canadiens avec qui je discute de l'Afrique du Sud n'appuient pas l'apartheid. La plupart estiment qu'il s'agit d'un régime condamnable et immoral. Toutefois, trois préoccupations sont souvent évoquées pendant ces discussions ét nous ne pouvons les ignorer.

Premièrement, l'efficacité de sanctions contre quiconque est généralement mise en doute. Deuxièmement, on se demande pourquoi l'Afrique du Sud est pointée du doigt dans un monde où les violations des droits de la personne ne sont que trop fréquentes. Troisièmement, on s'inquiète à propos des méthodes et des motifs du Congrès national africain. Même si ces inquiétudes masquent parfois des sentiments peu honorables, chacune de ces questions est légitime en soi et nous devons en tenir compte si nous voulons renforcer le consensus canadien contre l'apartheid.

Certains des opposants les plus éloquents de l'apartheid en Afrique du Sud font également des réserves sur les sanctions, suivis en cela par d'autres personnalités de la communauté internationale. Permettez-moi de vous expliquer leur point de vue. Les sanctions peuvent être contournées. C'est ce qui s'est produit en Rhodésie et en Union soviétique, et les Sud-Africains font preuve d'ingéniosité dans ce domaine. Les sanctions faussent et restreignent le système international des échanges et des paiements, dont dépend la prospérité mondiale. Elles peuvent être préjudiciables à certaines des victimes de l'apartheid et elles sont certainement coûteuses pour les pays qui les imposent. Elles ont des répercussions inégales sur les nations qui dépendent le plus de l'Afrique du Sud. et qui sont du fait même les plus vulnérables aux représailles.

Certes, nous nous rendons compte qu'une politique reposant uniquement sur des sanctions ne permettrait pas de susciter les pressions qu'il nous faut exercer. D'une part, il est peu probable que les gouvernements de grandes puissances économiques imposent des sanctions de l'envergure voulue pour forcer Prétoria au changement. Cela viendra peut-être avec le temps, et le Canada entend user de son influence pour accroître le poids des sanctions, mais il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que soit érigé un mur impénétrable du jour au lendemain, ni même rapidement.

.D'autre part, les sanctions sont l'une des rares options pacifiques offertes aux pays qui s'opposent à l'apartheid. Elles permettent à la fois de marquer aux Sud-Africains, de façon claire et concrète, que le monde juge leur régime répugnant et de démontrer aux victimes de l'apartheid que les autres nations sont prêtes à agir. Les sanctions en place ont sans aucun doute incité des entreprises privées, de plus en plus nombreuses, à retirer leurs investissements d'un pays dont le régime est visiblement moins stable. Les sanctions rendent plus coûteux et plus incommode le maintien de l'apartheid

Par ailleurs, il convient de noter que le gouvernement sud-africain impose lui-même à ses voisins des sanctions et des restrictions au commerce, dont la portée s'étend bien au-delà des obstacles que les Occidentaux ont placé sur le chemin de l'Afrique du Sud.

La politique du Canada comporte également d'autres mesures, notamment des bourses d'études offertes aux Noirs, une aide aux ONG, des secours aux victimes de l'apartheid, et un code d'éthique à l'intention des entreprises canadiennes opérant en Afrique du Sud. Conjuguées aux sanctions, ces mesures constituent un ensemble ef-



ficace; sans les sanctions, elles n'auraient guère d'effet. Au cours du quart de siècle qui s'est écoulé depuis le départ de l'Afrique du Sud du Commonwealth, le reste du monde a évité les sanctions; le régime de Prétoria, lui, a évité le changement. S'il a manifesté un certain progrès récemment, c'est en partie parce que des sanctions ont été imposées. Il reste donc à déterminer quelles nouvelles sanctions seront efficaces, à quel rythme les imposer et de quelles mesures les accompagner.

Il est plus facile d'isoler l'Afrique du Sud. Celle-ci s'en charge elle-même. L'apartheid est un régime unique de discrimination raciale consacrée par la constitution. Cette inégalité constitutionnelle délibérée est d'autant plus outrageante que l'Afrique du Sud prétend par ailleurs respecter les valeurs des démocraties occidentales et des sociétés libres.

Le Canada attache une importance primordiale au respect des droits de l'homme. Le Premier ministre a soulevé lui-même directement des cas précis, en Corée, en Chine, au Zimbabwé et dans ses entretiens avec les dirigeants soviétiques. Je fais de même de mon côté, et nous obtenons parfois des résultats.

Le problème est plus compliqué dans les pays qui n'ont aucune prétention à la liberté et qui sont dotés d'économies isolées ou circonscrites, comme c'est le cas du système soviétique. Mais j'ai travaillé aussi dur pour qu'il soit mis fin à la détention de Danylo Schumuk en Union soviétique que pour tenter d'obtenir la libération

de Nelson Mandela en Afrique du Sud. Et je n'accepte certes pas le faux argument selon lequel il nous faut d'abord obtenir l'instauration de sociétés libres derrière le rideau de fer avant de pouvoir exiger un progrès réel vers l'égalité en Afrique du Sud.

Vous vous souviendrez à cet égard qu'il y a un an, le président Botha avait promis la libération de Nelson Mandela contre celle d'Anatoly Chtcharansky, d'Andrei Sakharov et d'un officier sud-africain capturé en Angola. Nous n'avions pas accepté ce couplage. M. Mandela aurait dû être libéré pour des raisons propres à l'Afrique du Sud, indépendamment du sort réservé à d'autres prisonniers dans d'autres pays. Mais puisque M. Botha a soulevé lui-même la question, je lui ferai remarquer que M. Chtcharansky est aujourd'hui libre en Israël et que M. Sakharov est lui aussi libre à Moscou. Pourquoi Nelson Mandela est-il encore en prison en Afrique du Sud?

J'ai rencontré à trois reprises des représentants du Conseil national africain, et je me suis entretenu tout récemment à Ottawa avec M. Makatini, le porte-parole de l'ANC pour les questions de politique étrangère. Le Premier ministre et moi-même anticipons le plaisir de rencontrer M. Tambo dans les mois qui viennent.

Au Canada, les critiques de l'ANC condamnent cette organisation à la fois pour son recours à la violence et pour les liens que certains de ses dirigeants entretiennent avec l'Union soviétique. Pour légitimes qu'elles soient, ces préoccupations empêchent toutefois dans une large mesure les porte-



 Toutes les fédérations sportives non-raciales de l'Afrique du Sud se sont regroupés au sein du SACOS (Conseil sud-africain des Sports) qui lutte contre l'apartheid dans le sport.

paroles du Congrès d'établir un contact avec les Canadiens qui s'opposent farouchement à l'apartheid. Je voudrais en discuter brièvement ici.

Toute la région de l'Afrique australe est en proie à une spirale de violence qui la mène à sa perte. L'apartheid est au cœur de cette spirale et celle-ci n'éclatera que lorsque l'apartheid sera démantelé. Ce processus peut s'opérer brutalement, comme il peut s'opérer de facon pacifique. Aux chutes Victoria, le Premier ministre a déclaré que nous n'appuyons pas la violence. Le Canada fait tout ce qu'il peut pour promouvoir le changement pacifique. Par contre, nous pouvons comprendre que, lorsque les moyens pacifiques ne sont plus les mêmes ou qu'ils ont été exclus, un système aussi oppressif que l'apartheid puisse soulever une opposition violente.

Jusqu'à ce qu'il soit interdit dans son propre pays, le Conseil national afri-



 Olivier Tambo, président du Conseil national africain (ANC).

cain avait derrière lui cinquante années d'action non violente. Au nombre de ses dirigeants, on trouve bon nombre de modérés... et certains qui le sont moins. Si des pays comme le Canada se détournent de l'ANC, alors plus personne ne sera modéré ; et non seulement cela apportera de l'eau au moulin de la violence, mais cela confèrera aussi une certaine crédibilité aux éléments marxistes. Comme la violence et la vacuité favorisent la croissance de l'influence soviétique, l'Ouest a vraiment tout intérêt à museler la première et à éliminer la deuxième.

Les représentants du Conseil national africain contribueront à la solution en Afrique du Sud, peu importe quand elle viendra et comment elle se présentera. Le Canada s'est fixé pour objectif premier d'encourager une solution pacifique qui débouche sur la liberté et l'égalité en Afrique du Sud. Et nous risquons davantage de voir s'instaurer la paix et la liberté en travaillant avec l'ANC qu'en le livrant aux extrémistes.

Comme on l'a noté, la communauté internationale veut amener l'Afrique du Sud à la raison ; elle ne cherche pas à la rabaisser. Nous voulons changer un système social fondamentalement mauvais et non paralyser une économie solide. Le Canada n'hésiterait pas à multiplier ses échanges commerciaux avec une Afrique du Sud affranchie de l'apartheid. Nous espérons vivement que le préjudice disparaîtra avant que la violence ne sème l'anarchie dans tout le sous-continent. Voilà pourquoi nous devons tous chercher des moyens de garder les voies de communication ouvertes aux quatre coins de l'Afrique du Sud, de maintenir le dialogue entre les Noirs et Botha, entre Buthelezi et Tambo, entre Mandela et les Afrikaners. Il serait en effet tragique d'amener le gouvernement Botha à changer d'attitude pour ensuite se rendre compte que nous n'avons pas les outils voulus pour opérer ce changement. Il y a un quart de siècle, M. Diefenbaker a parlé non seulement de l'extrême aversion que suscitait l'apartheid mais aussi de la «lampe à la fenêtre» qui attendrait une Afrique du Sud libérée de l'apartheid.

En voyant l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres rentrer chez lui pour se porter candidat contre le parti de son président, en voyant Gavin Relly



se rendre à Lusaka pour y rencontrer des représentants de l'ANC, je me pose la question suivante : «Si j'étais ministre du gouvernement sud-africain et que j'en venais à la conclusion que ce que nous faisions était mauvais et que je voulais apporter les changements nécessaires et non simplement me contenter de protester, vers qui me tournerais-je, de qui pourrais-je obtenir un soutien ?» Nous sommes confrontés à un dilemme : alors même que nous isolons un régime répugnant - et, assurément, nous devons le faire nous réduisons par ailleurs les occasions qui peuvent amener ce régime à changer.

Le groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, qui offrait de tracer l'itinéraire vers le changement, représentait la meilleure réponse à ce dilemme. Leur ouverture a été rejetée, et violemment. L'occasion a été perdue. Personne ne croit qu'il sera possible de réactiver ce groupe émérite; mais il ne faudrait pas abandonner pour autant l'idée qu'il incarnait. Dans votre examen des sanctions, dans vos discussions quant à l'opportunité d'isoler l'Afrique du Sud, arrêtezvous également, je vous prie, aux façons de garder les communications ouvertes, de garder allumée la lampe à la fenêtre.

Le deuxième thème de votre conférence est le développement régional; et le soutien de la viabilité des voisins de l'Afrique du Sud acquiert de jour en jour plus d'importance. Ce soutien doit être moral tout comme il doit être concret, et c'est pourquoi le Premier ministre s'est rendu en personne dans les Etats de la ligne de front.

Nous avons accru de façon substantielle l'aide directe de développement que nous accordons au Zimbabwe, à la

Zambie et au Botswana et, par l'entremise de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, au Mozambique, à l'Angola, au Lesotho et au Swaziland. Nous nous sommes également engagés à verser 400 millions de dollars sous forme d'aide bilatérale à l'Afrique australe au cours des cinq prochaines années.

Nous accordons une importance toute particulière à la SADCC, qui encourage neuf Etats à collaborer de façon à développer l'économie des pays de la région et ainsi réduire leur dépendance économique de l'Afrique du Sud. Le Canada est un partenaire de la SADCC depuis sa création, et il est un des grands contributeurs aux activités de la Conférence. Notre aide s'est accrue de façon soutenue. Nous comptons affecter des crédits d'environ 30 millions de dollars par année au cours des cinq prochaines années à la SADCC.

Depuis 1983, le Canada a approuvé l'affectation des crédits de près de 140 millions de dollars à 21 projets de la SADCC. Neuf autres projets, d'une valeur de près de 30 millions de dollars, sont à l'étude. Nous participons aux projets agricoles régionaux, au renforcement des institutions de la SADCC et nous investissons des capitaux dans les secteurs de l'énergie, des transports et des communications.

Les efforts déployés par la Conférence pour trouver d'autres routes que celles qui passent par l'Afrique du Sud pour le transport des marchandises sont un élément clé de la réalisation de son objectif qui consiste à accroître l'indépendance économique des pays de la région. Et le succès de cette entreprise n'est nulle part plus essentiel qu'au Mozambique, où les guérilléros



Le Canada accorde une importance particulière à la SADCC (Conférence pour la Coordination du Développement en Afrique australe) qui encourage neuf Etats à collaborer de façon à développer l'économie des pays de la région et ainsi réduire leur dépendance économique de l'Afrique du Sud. Depuis 1983, le Canada a approuvé l'affectation des crédits de près de 140 millions de dollars à 21 projets de la SADCC.

du RENAMO ont perturbé la production agricole intérieure et les liaisons vitales pour la région.

Le Canada a fourni au Mozambique une aide alimentaire et des secours d'urgence sur une large échelle. Par l'entremise de la SADCC, nous contribuons de façon importante à la réfection du réseau ferroviaire de Nacala et nous suivons étroitement les plans visant à moderniser les installations portuaires de Beira. Nous demandons instamment à l'Afrique du Sud de mettre un terme au soutien qu'elle accorde au RENAMO, pour permettre au Mozambique de se développer sans entrave.

Dans ce pays, la communauté des ONG exécute plusieurs projets, y compris un plan d'aménagement rural financé de façon bilatérale et administré par CUSO. Parmi les autres projets en cours, mentionnons l'expansion d'une station terrestre et l'étude d'un système de distribution des aliments.

Le gouvernement examinera favorablement la possibilité d'accorder une aide additionnelle à ce pays. Je crois savoir qu'une mission canadienne organisée par la communauté des ONG



 L'Evêque anglican Desmond Tutu, Prix Nobel de la Paix.

s'y est rendue récemment et que l'entreprise a été couronnée de succès. Ma collègue, l'honorable Monique Landry, et moi-même avons reçu le rapport de la mission et nous examinerons avec soin ses recommandations. La semaine prochaine à Ottawa, Mme Landry discutera de la situation au Mozambique avec le ministre de l'Information, M. Hunguana.

Nous travaillons en outre en étroite collaboration avec la SADCC et certains des Etats membres à encourager l'investissement privé canadien dans la région. Cet investissement s'accompagnera d'une aide gouvernementale, sous diverses formes appropriées.

Il importe que nous coordonnions nos efforts avec ceux des autres pays qui affectent d'importantes ressources à l'aide et au développement dans la région, de sorte que nos programmes se renforcent mutuellement. Nous désirons en particulier travailler en étroite collaboration avec les représentants du Fonds des pays non alignés pour l'Afrique; plus tôt ce mois-ci à New Delhi, j'ai discuté avec le Premier ministre Ghandi des arrangements grâce auxquels cette collaboration pourrait se matérialiser.

Au cours des deux dernières années — un laps de temps relativement court — la situation a sensiblement évolué en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Les nations occidentales se sont engagées sur la voie des sanctions. L'ANC est de plus en plus accepté comme interlocuteur. La Barclay's et d'autres sociétés quittent l'Afrique du Sud.

La dissension gronde de plus en plus dans les rangs de la communauté blanche sud-africaine. Les efforts sont davantage coordonnés et axés sur les besoins des Etats de la ligne de front et leur développement, et le régime sudafricain a modifié certaines lois d'apartheid mesquin, notamment. Mais beaucoup d'autres choses n'ont pas changé. La discrimination raciale systématique reste au cœur de la politique sud-africaine. Les Noirs ne peuvent toujours pas voter et vivre sur un pied d'égalité avec les autres Sud-Africains dans leur propre pays. On musèle la presse, on emprisonne les enfants, la violence s'étend. Le sombre avertissement lancé par le groupe de personnalités éminentes n'a rien perdu de son urgence et de sa pertinence : à défaut d'un règlement négocié, le chaos, le carnage et la destruction règneront, et l'on pourrait assister au pire bain de sang depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le Canada a adopté des sanctions. Nous accroissons notre aide à la SADCC et aux Etats de la ligne de front. Nous avons des contacts avec l'ANC, nous collaborons avec le Fonds pour l'Afrique, nous cherchons à convaincre nos alliés d'intensifier les pressions, et nous usons de notre influence au Commonwealth et au sein des instances compétentes des Nations Unies. Nous continuerons de prendre de nouvelles mesures, de préférence de concert avec d'autres, de façon à en maximiser l'impact et à maintenir et

renforcer la pression contre l'apartheid.

Deux questions nous préoccupent: des changements réels peuvent-ils se produire avant qu'une violence sans précédent n'éclate, et qu'est-ce que le Canada peut faire pour précipiter ces changements? Personne ne peut répondre à la première question et le Premier ministre et moi seront heureux de connaître les réponses que vos délibérations permettront d'apporter à la deuxième.

Je vous remercie beaucoup de votre

Le Mouvement Antigonish en Afrique du Sud

Les programmes de bourse financés par le Canada peuvent avoir un impact social indéniable. Il en est ainsi en Afrique du Sud, où l'Institut international Coady, d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, met en œuvre un projet coopératif, avec l'aide du Programme des institutions d'éducation de l'ACDI.

Privés de la qualité d'enseignement réservée aux Blancs, et exclus de la vie politique, les Sud-Africains de race noire ont dû puiser à même leurs propres ressources pour améliorer leur situation financière actuelle. Certains d'entre eux se sont regroupés pour former des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit, appuyées par la Self-Help Associates for Development Economics (SHADE), organisation créée avec l'aide de l'Institut Coady et d'un diplômé sud-africain de cette institution, Griffith Zabala. SHADE a été établie dans le but d'aider à former des leaders parmi la population noire.L'Institut Coady collabore avec SHADE depuis 1977 pour organiser des programmes de formation à l'intention des administrateurs de coopé-

Inspiré par le mouvement d'entraide sociale des années 30 en Nouvelle-Ecosse, dont le Père Moses Coady, de l'Université Saint Francis Xavier a été l'âme dirigeante, l'Institut Coady octroie également des bourses d'études à des Sud-Africains qui font, à Antigonish, des études menant à un diplôme d'animation sociale. Un noyau d'individus aptes à jouer un rôle d'animateur dans le secteur des coopératives est en voie de formation. Vingt-cinq étudiants ont

complété le programme jusqu'ici, pendant que d'autres ont reçu une formation en gestion à l'étranger.

L'objectif à long terme est de former suffisamment d'animateurs capables de donner à leur tour la formation en Afrique du Sud. Parmi les étudiants qui suivaient le cours cette année, figuraient un agent communautaire de l'Organisation Inkatha Development, qui encourage l'unité parmi les Zoulous, un planificateur affecté au développement communautaire d'Eshowe, "le directeur d'une grande coopérative d'artisanat et de marketing, un enseignant de l'éducation permanente et un organisateur du African Art Centre.

Les cours donnés par SHADE et l'Institut Coady provoquent un véritable effet de multiplication, lorsque les diplômés retournent dans leur pays et entreprennent la création de nouvelles coopératives.

Ainsi, dix caisses d'épargne et de crédit ont été mises sur pied par plusieurs chefs formés par l'Institut, assistés de Jack McIver, un exemployé de l'Institut Coady, qui travaille maintenant à Kwa Zulu. Il s'agit là des premières caisses d'épargne au service des Noirs à être reconnues légalement en Afrique du Sud; elles ont maintenant un actif global de 250.000 dollars.



Coopération canado-égyptienne

Des relations économiques multiformes

ES relations de coopération économique entre le Canada et l'Egypte sont des relations exempiaires et de longue haleine. En effet, l'Egypte est le premier partenaire économique du Canada dans l'ensemble des pays du tiers-monde.

Les relations commerciales entre les deux pays sont régies par un échange de notes, en vigueur depuis 1952, et par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le Commerce (GATT), depuis le 9 mai 1970. Le Canada et l'Egypte s'accordent le statut de la nation la plus favorisée (NPF). L'Egypte bénéficie également du régime de préférences tarifaires consenties par le Canada aux pays en développement.

ACCORDS COMMERCIAUX

En 1986, le Canada et l'Egypte ont signé plusieurs accords commerciaux dont le premier, signé au mois de janvier, portait sur la livraison à l'Egypte de 750.000 tonnes de blé. Le deuxième accord par lequel le Canada construira des silos pour les grains d'une capacité de 10.000 tonnes chacun, a été signé au mois de février. Le plus récent, non moins important, a été signé en avril 1986. Il constitue un don canadien à l'Egypte d'un montant de 49 millions de dollars canadiens qui seront consacrés au financement des équipements et appareils nécessaires au projet intégré d'amélioration des sols et d'installation des systèmes d'irrigation, dans la province de Dakhlieh. En améliorant l'irrigation et le draînage, en assurant des services de gestion et en aidant à la collecte des données, on prévoit un accroissement d'au moins 25 % de la production agricole.

Le gouvernement égyptien contribuera à ce projet pour un montant de 26 millions de lires égyptiennes.



A l'occasion de sa visite en Egypte, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, le Très Honorable Joe Clark a eu des entretiens en présence de l'ambassadeur Marc Perron, avec le Dr. Esmat Abdel Meguid, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Egypte.

Ce dernier accord a été signé le 9 avril 1986 par le Très Honorable Joe Clark, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, à l'occasion d'une visite de trois jours qu'il a effectué en Egypte en compagnie de son épouse Maureen McTeer.

Lors de cette visite, M. Clark a eu des entretiens avec le président de l'Egypte, Son Excellence Hosni Moubarak. Ces entretiens ont porté sur la situation au Moyen-Orient et les efforts déployés pour le règlement pacifique du problème palestinien. Le sujet du terrorisme international a été également abordé. «L'Egypte et le Canada ont intérêt à lutter contre le terrorisme», a dit M. Clark tout en rappelant le point de vue constructif de l'Egypte à cet égard.

 Signature du livre des hôtes d'honneur à l'occasion d'un dîner.





Visite de l'usine de moteurs de l'Organisation arabe de l'Industrialisation. Fondée en vue de concevoir et produire des moteurs d'avion, l'usine a conclu divers contrats avec des sociétés aéronautiques internationales. L'une de ces sociétés est la compagnie canadienne Pratt et Whitney dont le contrat couvre la production, l'essai et l'assemblage des pièces de moteur turbopropulsé PT 6 monté sur l'avion brésilien «Tucano». Cette ligne d'assemblage témoigne du succès de la coopération canado-égyptienne.

«Considérant la lutte contre le terrorisme comme prioritaire, le Canada cherche des moyens ou accords précis et efficaces pour lutter valablement contre ce fléau», a dit M. Clark.

Concernant le rôle du Canada dans le processus de paix au Moyen-Orient, M. Clark a fait savoir que toutes les grandes initiatives de paix devraient surgir dans la région elle-même.

Rappelons que le Canada a envoyé, le 31 mars 1986, un contingent des Forces armées canadiennes dans les forces de maintien de paix dans le désert du Sinaï: contrairement à leurs prédécesseurs des années 1957 et 1973, les Canadiens ne portaient pas cette fois de bérêts bleus. Ils rejoignaient la Force multinationale d'observation (FMO) formée à la suite des accords du Camp David entre les Etats-Unies, l'Egypte et l'Israël.

M. Clark a également rencontré, à l'occasion de sa visite en Egypte, le Premier ministre Dr. Ali Lufti ainsi que le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Dr. Ernest Abdel Meguid. Il a aussi été l'invité d'honneur au déjeûner offert par l'Association des hommes d'affaires égyptiens, et il a traité, à cette occasion, des relations canado-égyptiennes et de la possibilité d'accroître la contribution canadienne au développement de l'Egypte. L'aide canadienne à l'Egypte, sous forme de dons et de prêts sans intérêts, s'est élevée à 103 millions de dollars américains de 1976 à 1986. Durant les cinq prochaines années (1986-1990), elle devra atteindre 86 millions de dollars américains.



■ Le Canada a envoyé en mars 1986 un contingent dans la Force multinationale d'observation dans le désert du Sinaï : la contribution canadienne comprend un escadron tactique de neuf hélicoptères CH 135 et la présence de 135 membres du personnel.

Canada-Maroc

Des relations au beau fixe

ES relations canado - marocaines sont bonnes, l'intensité des échanges culturels et économiques en sont la meilleure preuve.

En 1986, le Maroc a pu accueillir plusieurs manifestations culturelles canadiennes dont le spectacle de la chanteuse Fabienne Thibeault au mois de mai au Théâtre national Mohamed V à Rabat, l'exposition de la photographie actuelle au Québec, en septembre, au musée du Bath à Fès, des projections de films tels que «Maria Chapdelaine» de Gilles Carle et «Mario» de Jean Baudin, et la création de l'Association d'amitié et de coopération économique Maroc-Canada.

A ces événements on peut ajouter la tenue des Journées du cinéma marocain à Montréal au Québec, du 15 au 20 avril 1986.

A l'issue des travaux de la deuxième session de la Commission bilatérale, en mai 1986, les délégations marocaine et canadienne ont signé un protocole d'entente en matière de formation à frais partagés.

La fin de l'année 1986 a été marquée par deux visites importantes, celles du député Jean-Guy Hudon, secrétaire parlementaire du Secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures, et du Vice-Président de l'ACDI pour l'Afrique francophone M. Pierre Racicot. Ces deux personnalités canadiennes ont profité de leur séjour au Maroc pour discuter avec de hauts fonctionnaires marocains du domaine de la coopération bilatérale et sectorielle.

Le début de l'année 1987 a été, par contre, empreint par la visite effectuée au Maroc par la Vice-Première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec Mme Lise Bacon. Cette visite faisait suite à celle effectuée au Canada, en avril 1986, par le ministre des Affaires culturelles du Maroc M. Mohamed Banaissa.

En plus d'importantes décisions prises à l'occasion de cette visite et dont il est question dans les pages de cette revue, il a été convenu que le Québec accueillirait une mission d'experts marocains, au cours de l'année 1987, pour visiter trois projets de musées québécois, dans le cadre de la coopération canado-marocaine concernant le Musée royal des Arts et de la Galerie nationale d'art contemporain. Pour ce qui est de la Bibliothèque nationale, il est prévu que le directeur de la Bibliothèque nationale du Québec effectue une mission d'étude et d'information au Maroc en avril 1987.

Dans le domaine économique, les relations canado-marocaines sont en plein essor. Le Maroc est le troisième marché canadien en Afrique après l'Algérie et l'Egypte. «La rupture des relations économiques avec l'Afrique du Sud peut ouvrir des perspectives réelles pour les agrumes et autres produits agricoles marocains. Le Maroc produit des fleurs magnifiques. Le

Canada peut offrir en contrepartie des huiles végétales dont il est un grand producteur», a affirmé l'Ambassadeur du Canada au Maroc M. Esmond Butler dans une interview accordée au journaliste Abdallah Bensmain de la revue Sinbao.

Au début de l'année 1987, M. Butler a fait une tournée dans des provinces d'Agadir, de Tizmit, de Tata et Taroudant afin de voir sur place la réalisation concrète des petits projets réalisés grâce aux financements de l'ACDI. A cette occasion il a visité, à Taroudant, une des plus riches régions agricoles du Maroc, une ferme agrumicole qui exporte une partie importante de sa production vers le Canada. A Tizmit, il a visité l'usine «Tizmit Plastics» qui vient d'amorcer une coopération dans le domaine de la production de produits en plastique avec une compagnie de l'Ouest canadien, à partir d'une technologie canadienne.



 L'ambassadeur du Canada au Maroc M. Esmond U. Butler a visité en février 1987 de nombreux petits projets réalisés grâce au financement de l'ACDI dans les provinces d'Agadir, de Tiznit, de Tata et de Taroudant. Ci-dessus, la visite des dortoirs pour étudiants à Akka.

L'ACDI

Un outil de développement et d'assistance

E Canada a affecté 2,2 milliards de dollars canadiens à l'aide au développement et à l'assistance humanitaire en 1985-86, indique le rapport annuel de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI).

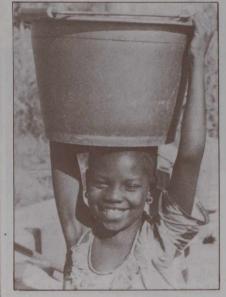
Le ministre des Relations extérieures du Canada Mme Monique Landry a rappelé que le redressement d'une Afrique tragiquement éprouvée par la sécheresse et la famine avait été un thème majeur en 1985-86. «Le Canada», a-t-elle souligné, «a été l'un des principaux pourvoyeurs d'aide alimentaire, tout en apportant un soutien capital à l'expédition de fournitures d'urgence là où les besoins étaient pressants, et en coordonnant les efforts de secours. Parallèlement, d'autres projets ont été mis en oeuvre pour aider l'Afrique à avancer dans des domaines aussi divers que la production vivrière, la foresterie, le transport et l'éducation.

Le rapport précise que l'ACDI administre 75 % de budget d'aide publique au développement (APD). Le reste de l'APD est géré par d'autres ministères et organismes, dont les ministères des Finances, des Affaires extérieures, le Centre de recherches pour le développement international et la Corporation pétro-Canada pour l'Assistance internationale.

L'Assistance canadienne au développement financée par l'ACDI emprunte quatre grands canaux :

— le bilatéral, soit les programmes de gouvernement à gouvernement, par lequel passe environ la moitié du budget de l'ACDI et qui rend possible l'exécution de plus d'un millier de projets dans 90 pays de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et des Antilles: ce programme a absorbé quelque 816,24 millions de dollars;

— le multilatéral, par lequel le Canada appuie les efforts de développement d'environ 85 organismes internationaux, comme les institutions de l'ONU,



les Banques régionales de développement, les institutions d'assistance humanitaire et d'autres organisations internationales qui cherchent des solutions aux problèmes de développement mondial. Les contributions versées à tous les organismes ont atteint 864,61 millions de dollars en 1985-86;

— les programmes spéciaux qui servent à appuyer les initiatives de développement de coopération internationale d'institutions et de groupes bénévoles canadiens. L'ACDI a versé, par ce canal, 196,84 millions de dollars en faveur de plus de 4.300 projets et programmes ;

— le programme de coopération avec le monde des affaires, qui épaule les entreprises canadiennes désireuses de participer aux efforts de développement du tiers-monde : dans le cadre de ce programme, 27,83 millions de dollars ont permis d'appuyer plus de 500 nouveaux projets de coopération réalisés par près de 400 entreprises conjointement avec des partenaires du tiers-monde.

Les sommes consenties englobent 347,81 millions de dollars au titre de l'aide alimentaire, ce qui continue de

faire du Canada le premier pourvoyeur d'aide alimentaire par habitant au monde, et de 41,4 millions de dollars versés à des organismes d'assistance humanitaire aux réfugiés et de secours d'urgence dans le monde.

Le programme d'intégration de la femme au développement a également été un fait marquant de 1985-86. En plus d'avoir fourni un appui et une participation de première importance à la conférence de Nairobi, qui a souligné la fin de la décennie de l'ONU pour la femme. l'ACDI a financé de nombreux projets axés directement sur les femmes du tiers-monde. Des broveurs qui allègent le travail, des services de formation agricole, des semences et des engrais sont offerts à des agricultrices, en plus des services de planification familiale, d'alimentation en eau potable et de formation en soins de santé offerts sur tous les continents. Des femmes de tous les coins du tiers-monde bénéficient de cours d'alphabétisation, de gestion financière et autres ainsi que d'information et d'assistance dans le domaine du crédit.

La participation de l'ACDI à la campagne d'immunisation universelle des enfants d'ici 1990 a pris un nouvel élan en 1985-86 lorsque le Canada a annoncé des contributions de 25 millions de dollars à la francophonie au cours des cinq prochaines années.

Enfin, la concrétisation des objectifs de développement du Canada, en 1985-86, passait, entre autres, par des projets de moindre envergure et un plus grand nombre d'activités de formation dans les domaines-clés comme la foresterie, la gestion et l'élaboration de politiques. L'accent a été mis davantage sur une technologie plus appropriée et la création d'emplois générateurs de revenus pour les démunis du tiers-monde plutôt que sur les mégaprojets et la technologie des pays industrialisés. Le rôle accru joué par des groupes communautaires, des

organisations non-gouvernementales canadiennes et des entreprises du Canada a contribué à renforcer les liens de collaboration en 1985-86 et à préparer la voie vers une approche plus humaine dans les années à venir.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Il est évident que l'intervention de l'ACDI au Sahel ne s'est pas limitée seulement à la lutte contre les insectes et la protection des végétaux. A titre indicatif, il faut noter que les sommes prévues pour les cinq prochaines années s'élèvent à 83 millions de dollars canadiens pour le Mali, 105 millions pour le Niger, 75 millions pour le Burkina Faso et 90 millions pour le Sénégal. Ces sommes seront dépensées dans différents proiets qui auront pour objectif de contribuer au rétablissement d'un nouvel équilibre socioéconomique par le biais des interventions dans les domaines alimentaires. stabilisation du couvert végétal et du développement énergétique. La nouvelle programmation approuvée au cours de l'année 1986-87 verra la poursuite de plusieurs projets en cours au Mali dont le développement rural dans la région du Kaarta, le renforcement du secteur ferroviaire, l'assistance au programme de restructuration des marchés céréaliers et micro-réalisations en plus de nouvelles initiatives dans le secteur énergétique, la formation des ressources humaines, l'aménagement de terroirs agro-sylvo-pastoraux, l'hydraulique villageoise, l'appui aux PME, la ligne de crédit et les centres féminins d'animation villageoise.

NIGER

Au Niger, le but recherché sera le même et concernera la gestion de l'espace rural, la protection de l'environnement, la mise en valeur du charbon comme substitut au bois de chauffe et l'intensification de la production alimentaire.

BURKINA-FASO

Au Burkina-Faso, des activités spécifiques sont prévues pour appuyer le pays dans la mise en oeuvre de politiques éducatives visant à assurer l'accès généralisé à l'enseignement primaire et l'accroissement de la participation des filles, à reconstituer et à sauvegarder le potentiel productif de l'environnement (aménagement de terroirs et de petits périmètres irrigués). La réhabilitation des points d'eau, le renforcement des réseaux de transport et une ligne de crédit complèteront la nouvelle programmation canadienne.

COTE-D'IVOIRE

Parmi les projets d'importance en voie de réalisation, citons la ligne de crédit de 25 millions de dollars canadiens qui a servi notamment à la mise en place du plus important système de silos à maïs de Côte-d'Ivoire, SI-CAGRI, de même que l'appui de 40 millions de dollars canadiens à l'énergie électrique de Côte d'Ivoire, notamment pour les travaux d'électrification rurale (les centres «Araignées»). En accordant le montant de plus de trois millions de dollars canadiens pour l'achat de pièces de rechange et pour la poursuite de l'assistance technique à la Régie des Chemins de Fer, le Canada a ainsi renouvelé son appui au transport ferroviaire en Côte d'Ivoire. Par le biais des projets FAM, l'ACDI a également apporté son soutien à l'effort de développement de la Côted'Ivoire en finançant des projets qui tout en n'avant pas l'envergure de ceux déjà cités, demeurent importants pour les populations qui en sont bénéficiaires. Ainsi, la région de Mbingne a bénéficié d'une aide de plus d'un million de dollars canadiens pour un projet de santé-développement qui touche à une cinquantaine de villages et comprend trois volets : santé, activité féminine et économie villageoise.

SENEGAL

Au Sénégal, les objectifs du programme de coopération bilatérale visent la réduction du déficit alimentaire, la lutte contre la désertification et le développement des ressources humaines. Le chiffre indicatif de planification pour la période guinguennal de 1987-92 est de 90 millions de dollars. Les secteurs d'intervention concernent la pêche artisanale, le développement rural (par le biais des ONG), le reboisement et la protection forestière. Le projet le plus important est celui de l'Ecole polytechnique de Thiès qui entre dans sa phase finale. Parmi d'autres projets on peut mentionner ceux de l'électrification rurale et la fourniture de deux locomotives et de cent wagons à la Régie des Chemins de Fer du Sénégal.

Le Canada appuie également au Sénégal trois projets régionaux qui sont les projets de l'Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), le projet Panaftel et le Centre des études pour les sciences et techniques de l'Information (CESTI).

LUTTE CONTRE LES SAUTERIAUX

Au cours de l'année 1986, les pays du Sahel ont eu à combattre l'invasion des criquets migrateurs et sauteriaux, près de deux millions d'hectares ayant été envahis par ces insectes. Vers mi-août, la FAO a mis en place à Rome le bureau d'urgence afin d'essayer de coordonner les différentes aides. Lors d'une réunion du Club du Sahel à Paris, les donateurs, dont le Canada, ont décidé de suivre les recommandations de ce bureau. L'ACDI est intervenue de façon graduelle selon une stratégie basée sur deux éléments principaux :

— l'intervention par le biais de ses structures des projets de protection des végétaux au Niger et au Burkina Faso et le développement rural dans la région de Kaarta au Mali;

— l'appui des structures régionales (OCLALAV) dans les régions où elles avaient encore une activité.

Le coût total des interventions canadiennes au Niger, au Mali et au Burkina Faso s'élève à plus d'un million de dollars canadiens couvrant l'achat d'insecticides, de matériel de téraitement ainsi que la location d'avions pour l'épandage aérien. De telles dépenses ont certainement eu un résultat positif puisque la production céréalière est bonne pour une seconde année consécutive. L'infestation acridienne a pu être combattue avec succès.

Au Sénégal, l'intervention du Canada dans la lutte contre les sauteriaux a consisté en l'envoi de quatre avions Commander Ayres avec quatre pilotes, deux mécaniciens et un expert logistique. La société canadienne Agricair de Sainte-Cécile-de-Milton près de Granby a fourni l'équipement et le personnel nécessaire à l'opération.

De plus, le Canada a mis à la disposition du Sénégal via le Fonds de contrepartie canado-sénégalais le montant d'un million de dollars canadiens qui a servi, entre autres, à défrayer une partie du coût des insecticides et le carburant d'avion, à appuyer des ONG locales et à assumer d'autres coûts annexes.

L'ACDI a déjà fourni pour la région du Sahel environ 3 millions de dollars canadiens à titre de mesures d'urgence pour l'année 1986-87.

Le vaisseau d'espoir

Recherches sismiques aux larges de la Sénégambie et du Maroc



• Le M/V Bernier a été construit en 1983 au Canada uniquement pour la collecte des données géophysiques.

ANS les pays en voie de développement, des découvertes de pétrole ou de gaz, même modestes, peuvent réduire de beaucoup, sinon éliminer entièrement la dépendance à l'égard du pétrole importé. Une «plaque de pétrole» ou une «bulle de gaz» peut faire toute la différence entre la dépendance et l'autonomie énergétique avec les répercussions énormes que cela peut avoir sur la balance des paiements.

Certains pays ont dans leur sol ou au large de leurs côtes une partie des hydrocarbures dont ils ont tant besoin pour réduire leur dépendance à l'égard du pétrole importé, mais pour un certain nombre de raisons — pénurie de compétences en gestion, technologie insuffisante, manque de capitaux

et obstacles institutionnels et politiques qui se dressent entre eux et les compagnies pétrolières d'exploitation — ces ressources nationales ne sont ni explorées ni exploitées assez rapidement.

Pour pallier à ces problèmes et pour fournir au tiers-monde l'aide dont il a besoin dans les secteurs du pétrole et du gaz, le Canada a doté, en 1981, sa compagnie nationale Pétro-Canada d'un mécanisme d'aide, Pétro-Canada International, devenu aujourd'hui la Corporation Pétrocanada pour l'Assistance Internationale (CPCAI). Il s'agit d'un organisme indépendant d'aide pour la mise en valeur des hydrocarbures, une sorte de «Pétro-ACDI», mais sans le fardeau administratif avec lequel l'ACDI doit compter dans ses entreprises moins risquées.

RECHERCHES AU SENEGAL

Le Sénégal figure parmi les premiers pays africains à bénéficier de l'aide internationale de la CPCAI. En 1982, une subvention de 5 milliards de francs CFA a été approuvée pour les besoins des recherches pétrolières entreprises au Sénégal.

Tout récemment, en fin janvier 1987, lors de sa visite officielle au Sénégal, le Premier ministre du Canada, le Très Honorable Brian



Mulroney a annoncé un nouveau projet de recherche sismique au large de la Sénégambie.

Ce projet d'une valeur de 500 millions de francs CFA, financé par la Corporation PétroCanada pour l'Assistance Internationale, sera exécuté par la Société canadienne SONICS Exploration de Calgary, avec la collaboration de PETROSEN.

Ce projet porte sur l'acquisition, le traitement et l'interprétation d'environ 2.500 kilomètres de sismique offshore au Sénégal et en Gambie, et il inclut également un volet formation.

Pour la partie sénégalaise, le projet comprend deux volets :

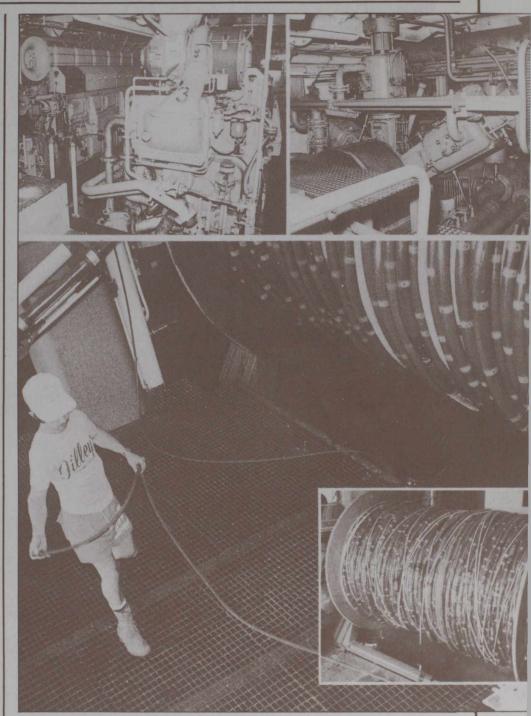
— l'acquisition, le traitement et l'interprétation d'approximativement 1.660 kilomètres de données sismiques et magnétiques au large des côtes sénégalaises au nord de Dakar, dans la région de Louga et les régions s'étendant au nord et au sud de la Gambie, respectivement appelées Sangomar Est et Casamance Nord, et

— l'assistance en formation lors de l'acquisition, du traitement et de l'interprétation des données acquises au cours de ce programme.



RECHERCHES AU MAROC

Des recherches similaires ont été effectuées au large du Maroc où l'Office national de recherches d'exploitation pétrolière (ONAREP) et la Corpo-



 Bien que conçu pour des opérations sismiques d'aujourd'hui, le M/V
Bernier peut être facilement adapté aux exigences encore plus complexes d'une technologie maritime en évolution constante et rapide.

ration Pétrocanada pour l'Assistance Internationale ont signé, le 10 octobre 1986, le troisième accord de coopéra tion. Cet accord permettra de réaliser un programme de sondage sismique au large des côtes nord-ouest marocaines.

Cet accord entériné par M. Mohamed Douieb, directeur général de l'ONAREP, et par M. Peter Towe, président du Conseil d'administration de la CPCAI ne fait que confirmer les liens étroits entre le Canada et le Maroc dans ce domaine spécifique de coopération.

La campagne sismique, menée par le vaisseau canadien «Le Bernier» permettra l'acquisition, le traitement et l'interprétation d'environ 5.000 kilomètres de nouvelles données et des données de reconnaissance sismiques, gravimétriques et magnétiques levées dans la marge continentale atlantique du nord-ouest marocain.

A présent, la Corporation Pétro-Canada pour l'Assistance Internationale a déjà mis sur pied des programmes de sondage sismique et de forage exploratoire similaires dans plus de 20 pays.





Prix McLuhan Téléglobe Canada

La troisième prix McLuhan Téléglobe Canada, établi par la Commission canadienne pour l'UNESCO en association avec Téléglobe Canada, sera décerné le 2 décembre 1987. Ce prix international de 50.000 dollars canadiens récompense un particulier ou une équipe dont l'œuvre aura mieux fait comprendre l'influence que les médias et les techniques de la communication exercent sur la société en général et sur sa vie culturelle. artistique et scientifique en particulier. Le prix rend hommage à la mémoire du philosophe canadien des communications Marshall McLuhan dont les œuvres dans ce domaine au cours de ses trente années d'enseignement à l'Université de Toronto ont retenu l'attention mondiale.

Les candidatures doivent être soumises à la Commission nationale de chacun des pays et doivent parvenir à la Commission canadienne pour l'UNESCO au plus tard le 29 mai 1987.

Relations commerciales canado-ivoiriennes

Sur le plan commercial, on a dénoté une baisse des échanges commerciaux entre le Canada et la Côte d'Ivoire en 1986. Pour cette dernière année la balance a été favorable à la Côte d'Ivoire. Ces échanges s'élevaient à 24 millions de dollars canadiens approximativement, alors qu'en 1985 elles s'élevaient à 35,7 millions. Les principales exportations canadiennes sont constituées de matériel électrique, d'équipement de construction et de locomotives. Quant aux importations, elles incluent le café, le bois et le cacao. Le second plan national prévoit des dépenses de 2,1 milliards de dollars canadiens pour 1986-1990 dans le domaine des communications, secteur offrant un potentiel certain pour les firmes canadiennes. D'autres secteurs tels l'énergie, les mines, les travaux publics, les grands travaux du port autonome d'Abidjan (d'une valeur de 138 millions de dollars canadiens prévus en 1988-89), l'agriculture et l'alimentation offrent de bonnes perspectives aux fournisseurs canadiens.

Colloque international de l'AIMF à Québec

Le gouvernement fédéral du Canada a fourni une contribution de 185.000 dollars canadiens au Colloque de l'Association internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF). Sous le thème «La gestion de l'information au service de la ville», le Colloque international s'est déroulé du 7 au 9 avril 1987 à Québec.

«Au moment où s'organise la francophonie des Etats, la francophonie des cités progresse également dans un esprit de dialogue, d'entraide et d'échange», a dit Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures du Canada

La majorité des membres de l'AIMF qui viennent des pays en développement de l'Afrique francophone, font face à une série de problèmes dus à une croissance rapide de la population et à une urbanisation accélérée.

Les métiers d'art de Québec

La Corporation des Artisans de Québec est heureuse de vous inviter à participer à la sixième édition de Plein Art qui se déroulera du 31 juillet au 10 août prochain sur le sîte du Parc Georges V à Québec.

Toujours soucieuse d'innover et de plaire à son public, l'organisation du Plein Art ajoute cette année au programme de ses activités un Volet International.

Journée du Cinéma africain

Quelque 24 films d'une dizaine de pays africains francophones ont été présentés lors de la 3° édition des «Journées du cinéma africain» qui ont eu lieu du 7 au 12 avril à Montréal au Québec.

Les journées du cinéma africain organisées par Vues d'Afrique, jumelées avec le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, ont offert aux cinéphiles canadiens et africains une occasion exceptionnelle de voir les dernières productions africaines.

L'organisation de ces journées cinématographiques a été rendue possible grâce au soutien du programme Afrique 2000 de l'ACDI, du ministère des Relations intergouvernementales du Québec, du ministère des Affaires extérieures du Canda, du Conseil des Arts des communautés culturelles et de l'Immigration, de l'ACCT, de l'ONF et du Secrétariat d'Etat au multiculturalisme.

Parlementaires canadiens à Tunis

Le député conservateur M. Gabriel Desjardins et le sénateur libéral M. Pierre de Bané ont effectué une visite à Tunis du 9 au 12 décembre 1986. Ce séjour de quelques jours leur a permis de faire un tour d'horizon général avec de nombreux interlocuteurs tant tunisiens qu'arabes. Ils ont ainsi successivement rendu visite au président de la Chambre des députés, au ministère des Affaires étrangères, au ministère de l'Equipement et de l'Habitat, au ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Education nationale, au Secrétaire d'Etat à la coopération internationale et aux Affaires étrangères ainsi qu'au directeur du parti socialiste d'estourien. Les deux parlementaires ont aussi rencontré les représentants du principal parti d'opposition ainsi que de la ligue tunisienne des droits de l'homme.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Photo de couverture : Le Premier ministre canadien Brian Mulroney et le Pésident Abdou Diouf du Sénégal

Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina BADJI Directeur de publication : Peter A. Van BRAKEL

Imprimé aux N.I.S. - Dakar - Route du Service Géographique - Hann